

REGLEMENT DE STAGE (STIC-B-501) DU MASTER EN SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Responsable pédagogique: Mme Françoise ROSSION

STICB501 Stage en Entreprise

Généralités :	<p>Les étudiants en poursuite de cursus – BLOC2 en STIC et ayant acquis tous les crédits du Bloc1 y compris le cours MEMOB470 Travail d'initiation à la recherche, ont la possibilité de réaliser, dans le cadre de leur cursus, un stage pratique (STIC-B-501 Projet Stage en Entreprise) au sein d'une entité, valorisé pour 10 ECTS.</p> <p>Le stage est facultatif, chaque étudiant ayant la possibilité de choisir entre celui-ci et le cours STIC-B-500 Projet : gestion et aspects méthodologiques, équivalent en nombre de crédits.</p> <p>Les étudiants n'ayant pas acquis tous les crédits du BLOC1 en STIC et/ou n'ayant pas réussi le cours MEMO-B-470 Travail d'initiation à la recherche devront choisir le cours STIC-B-500 Projet : gestion et aspects méthodologiques</p>
----------------------	---

But:	<p>Découverte du monde de l'entreprise dans le milieu des TIC et développement des compétences professionnelles liées aux connaissances théoriques acquises durant le Master.</p> <p>⇒ Être confronté au milieu professionnel et au monde numérique</p> <p>⇒ APPRENDRE ! (ne pas faire le café et du classement)</p> <p>⇒ Expérimenter les connaissances théoriques</p>
Période :	<p>⇒ Impérativement dans le courant du premier quadrimestre du BLOC2,</p> <p>⇒ seuls les étudiants ayant réussi en 1^{ère} session le BLOC1 peuvent effectuer leur stage durant les mois d'été</p>
Durée :	<p>⇒ Un stage de 8 à 10 semaines à temps plein</p>
L'encadrement :	<p>⇒ Sous la direction du responsable pédagogique, qui coordonne tous les stages de la filière et s'occupe de l'évaluation du stage. Il est l'interlocuteur privilégié du stagiaire pour toute question que celui-ci se poserait au cours du stage.</p> <p>Il est vivement recommandé aux stagiaires de tenir informé le responsable pédagogique de la façon dont se déroule le stage. Le cas échéant, le responsable pédagogique pourra prendre contact avec l'entité de stage à la demande du stagiaire ou de sa propre initiative.</p> <p>⇒ et d'un maître de stage interne à l'entreprise chargé de compléter et de transmettre une grille d'évaluation du stagiaire.</p>
Démarche :	<p>⇒ La première étape consiste à identifier une entité de stage ainsi qu'un sujet de stage (objectif à atteindre à l'issue du stage).</p> <p>⇒ La filière n'établit pas de liste de sujets de stage. Il revient à chaque étudiant de prendre les contacts nécessaires avec des entités susceptibles de l'accueillir.</p> <p>⇒ Il vous faut compléter de façon ELECTRONIQUE et signer une Convention de stage. Cette Convention de stage est disponible sur la page : http://mastic.ulb.ac.be/stages/ ET sur demande au secrétariat.</p>

<p>Modalités pratiques :</p>	<p>⇒ La convention de stage doit être complétée de façon ELECTRONIQUE par l'entité de stage (= objectif de stage) et l'étudiant (tout le reste), puis envoyée à Mme ROSSION (responsable pédagogique - titulaire du cours « STICB501 ») pour accord.</p> <p>⇒ ensuite vous devrez renvoyer votre Convention préalablement signée par vous-même, Mme Rossion et votre entité de stage à Alexandra GEEURICKX (Alexandra.Geeurickx@ulb.be) en mettant en copie cc le secrétariat de la filière (master.stic.LTC@ulb.be); Mme GEEURICKX se chargera de la faire signer au Doyen de la Faculté et vous la retourner.</p> <p>⇒ vous devrez ensuite vous assurer d'envoyer un exemplaire à votre Entité de stage, à la responsable pédagogique (titulaire du cours STICB501) et au secrétariat de la filière (master.stic.LTC@ulb.be). Il faut donc IMPERATIVEMENT 4 exemplaires de la Convention de stage signée par toutes les parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un pour l'étudiant stagiaire - un pour l'entité de stage - un pour la responsable pédagogique, titulaire du cours STICB501 Projet Stage en Entreprise - un pour l'ULB (le secrétariat) <p>Pour des raisons d'assurance, il est important que cette convention soit signée par toutes les parties avant le début du stage !</p> <p>⇒ DEADLINE : la Convention de stage doit être envoyée à Alexandra GEEURICKX (Alexandra.Geeurickx@ulb.be) pour le 30 octobre 2020 au plus tard afin de la faire signer au Doyen.</p> <p>L'étudiant doit également compléter un fichier Excel reprenant des informations relatives à son stage et le renvoyer à l'adresse suivante master.stic.LTC@ulb.be également pour 30 octobre 2020 au plus tard.</p>
-------------------------------------	---

AU TERME DU STAGE

<p>EVALUATIONS</p>	<p>Le stage en entreprise doit déboucher sur un rapport écrit qui rendra compte du travail effectué par le stagiaire au cours de son stage, et sera complété par une courte évaluation critique du stage (qui ne sera pas communiquée à l'entité de stage, contrairement au rapport lui-même).</p>
---------------------------	--

Délai :	Envoi du rapport de stage à Mme Rossion (Francoise.Rossion@ulb.be) et au secrétariat de la filière (master.stic.LTC@ulb.be) idéalement dans les deux semaines après la fin du stage . Mais étant donné, la grande variété des dates de début de stage, cette année, la date limite pour toutes et tous sera le 15 janvier 2021.
Forme :	Les mêmes règles de rédaction que pour tout autre travail universitaire sont d'application, mais il n'existe pas de vademecum spécifique
Volume :	Une vingtaine de pages pour le rapport + 1 page pour l'évaluation critique (non communiquée à l'entité de stage)
Format :	version électronique
Nombre d'exemplaire :	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ 1 exemplaire électronique pour l'étudiant ⇒ 1 exemplaire électronique pour l'Entité de stage ⇒ 1 exemplaire électronique pour la responsable pédagogique : Mme Françoise Rossion ⇒ 1 exemplaire électronique pour le secrétariat master.stic.LTC@ulb.be
Evaluation du stage par l'entité de stage :	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Une grille d'évaluation sera envoyée par mail, par le secrétariat de filière, au maître de stage pendant le stage. Celui-ci le complètera et le renverra par mail au responsable pédagogique, avec secrétariat de filière en copie cc, à l'issue du stage. ⇒ L'étudiant s'inquiétera auprès de son maître de stage afin qu'il remplisse cette formalité.
Cotation :	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Sur base de ces différents documents, le responsable pédagogique évaluera le stage de l'étudiant et lui attribuera une note sur 20. ⇒ En cas d'échec au stage, le responsable pédagogique pourra demander à l'étudiant soit de réécrire son rapport, soit d'effectuer un nouveau stage en cas de manquements importants.

Échéancier	<p>⇒ Identification du stage: le plus tôt possible dès la réussite du Bloc 1 et au</p> <p>⇒ Plus tard le 30 septembre 2020</p> <p>⇒ Remise des 3 exemplaires de la convention de stage signés par toutes les parties et envoi du fichier Excel Stages STIC: le 30 octobre 2020 au plus tard</p> <p>⇒ Remise du rapport de stage et de l'évaluation critique : au plus tard le 15 janvier 2021</p>
Personnes de référence	Pour toute question relative au stage, les étudiants s'adresseront en priorité au Responsable pédagogique
Responsable pédagogique	<p>Françoise Rossion</p> <p>Tel : 0473 19 18 48</p> <p>Mail : Francoise.Rossion@ulb.be</p>
Président de la filière	<p>Seth van Hooland</p> <p>Tel : +32 2 650 47 65</p> <p>Mail : Seth.Van.Hooland@ulb.be</p>
Assistant Scientifique	<p>Mathias Coeckelbergs</p> <p>Tel : +32 2 650 40 80</p> <p>Mail : Mathias.Coeckelbergs@ulb.ac.be</p>
Secrétariat	<p>Nicole Sounou</p> <p>Tel : +32 2 650 40 23</p> <p>Mail : master.stic.LTC@ulb.be</p>

